

Avril 2025
**LA COMMUNE
VOUS INFORME**

Commune
les 2 alpes
Mont de Lans - Venosc



ÉDITO

Chères bialpines,
chers bialpins,

Le mois d'avril a été marqué par une étape importante : la réunion publique durant laquelle nous avons fait le bilan de l'année 2024, décrypté l'audit des finances de la commune réalisé par le cabinet indépendant Rydge Conseil (anciennement KPMG) et présenté les grandes orientations pour 2025. Parmi les projets à venir : l'aménagement de l'avenue de la Muzelle, le chantier de la Maison de l'Enfance, ainsi que le tant attendu complexe de piscine-patinoire.

En parallèle, et comme je l'expliquais lors de mon discours introductif, je regrette que nous fassions face à une campagne de désinformation, alimentée par des rumeurs, des attaques sur les réseaux sociaux et des actions dissimulées telles que des flyers ou des pétitions diffamatoires. Je le regrette profondément. La porte de la mairie est toujours ouverte au dialogue. Nous préférons des échanges directs, constructifs, plutôt que des discours anonymes et inexacts, qui visent à plonger la commune dans une nouvelle période d'instabilité.

Par exemple, certains prétendent qu'aucune piste cyclable n'est prévue sur l'avenue de la Muzelle, alors que les plans projetés lors de la réunion publique démontrent le contraire ! D'autres dénoncent des budgets exorbitants pour des projets comme celui du lac de la Mura ou du parking de Côte Brune. En réalité, ces montants correspondent aux études et concours engagés par l'ancienne équipe municipale, avant sa démission. Nous avons d'ailleurs pris la décision responsable de ne pas poursuivre ces projets trop ambitieux, et de limiter les dépenses aux frais engagés pour la maîtrise d'œuvre. En parallèle, nous relançons une réflexion pour des aménagements plus sobres, plus réalistes, en phase avec les besoins du territoire et qui tiennent compte de l'avis des habitants, à travers des réunions de quartier ou encore la consultation à venir concernant les parkings.

Je déplore que certaines de ces critiques n'aient pas été exprimées lors de la réunion publique, espace démocratique et ouvert à toutes et tous. Le débat public mérite mieux que l'anonymat des réseaux sociaux. Continuons, ensemble, à bâtir un avenir solide pour notre commune, dans la transparence et le respect mutuel.

Stéphane SAUVEBOIS
Maire des Deux Alpes

La commune vous informe

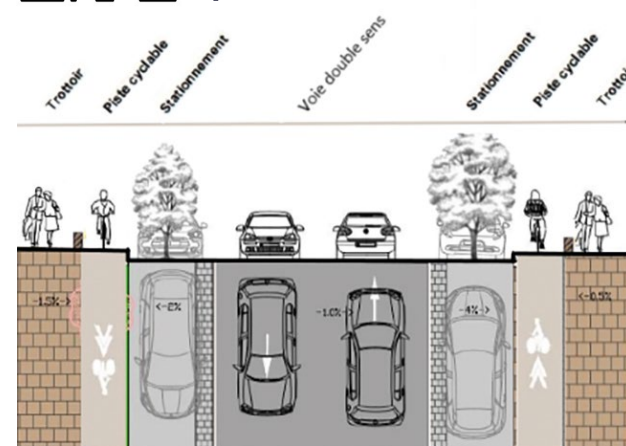
1 L'AMÉNAGEMENT DE L'AVENUE DE LA MUZELLE

Ce projet vise à moderniser l'avenue à travers la voirie, la mise en place de nouveaux luminaires ainsi que l'aménagement d'espaces verts et de mobilier urbain. Les études du projet d'aménagement de la première tranche sont aujourd'hui finalisées. Malheureusement, l'appel d'offre a été rendu infructueux à cause du manque de réponses de la part des entreprises et des prix en forte hausse. Les travaux de renouvellement de la canalisation de distribution d'eau potable sur l'Avenue de la Muzelle sont bien maintenus : il apparaît urgent de renouveler la conduite d'eau en fibrociment qui présente de nombreuses fuites et une vétusté forte. D'ailleurs, les travaux d'enrobés effectués l'an dernier par le département comportaient un caractère provisoire dans l'attente de ce chantier définitif. Le reste des travaux est reporté au printemps 2026.

En attendant, retrouvez la coupe prévue pour ce projet, ainsi qu'une modélisation 3D de la future avenue (attention, les pistes cyclables ne sont pas visibles sur la vidéo) !



Visionner la vidéo en flashant le code ci-contre



© Atelier Verdance – visuel non contractuel

2 INVITATION AUX CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES DE L'ARMISTICE

La municipalité a l'honneur de vous inviter aux cérémonies commémoratives de l'Armistice. Celles-ci auront lieu le jeudi 8 mai 2025 à 11h, devant les monuments aux morts des villages de Mont-de-Lans et Venosc. Ces cérémonies seront suivies d'un apéritif offert par la Commune.



INVITATION

Stéphane SAUVEBOIS, Maire de la Commune Les Deux Alpes, ainsi que le Conseil Municipal vous invitent à participer aux cérémonies commémoratives de l'Armistice. Celles-ci auront lieu le

Jeudi 8 mai 2025 à 11h

devant les monuments aux morts des villages de Mont-de-Lans et Venosc. Les cérémonies seront suivies d'un apéritif offert par la Commune.

À MONT-DE-LANS

en présence de M. le Maire délégué, Philippe PRIMATESTA

À VENOSC

en présence de M. le Maire, Stéphane SAUVEBOIS et de M. le Maire délégué, Michel MARTIN

3 TRAVAUX RD1091 : TUNNEL DES COMMÈRES ET TUNNEL DE L'INFERNET

À partir du lundi 28 avril et jusqu'au vendredi 20 juin 2025, le Département de l'Isère réalisera des travaux sur la RD 1091, au niveau de la rampe des Commères, afin de sécuriser les talus et falaises en bord de route contre les chutes de blocs. Ces travaux entraînent les restrictions suivantes sur la RD 1091 :

► **ALTERNAT** du lundi 28 avril à 17h00 au lundi 12 mai 2025 à 09h00 (24h/24 et 7j/7)

► **COUPURE** du lundi 12 mai au vendredi 16 mai 2025, en journée de 09h00 à 17h00

► **ALTERNAT** du vendredi 16 mai à 17h00 au lundi 19 mai 2025 à 09h00 (24h/24)

► **COUPURE** du lundi 19 mai au vendredi 23 mai 2025, en journée de 09h00 à 17h00

► **ALTERNAT** (24h/24 et 7j/7) du 23 mai à 17h00 au vendredi 20 juin 2025 à 09h15

► **COUPURE** le vendredi 20 juin 2025 de 09h15 à 15h45



4 RETOUR SUR LA RÉUNION DE QUARTIER DE LA DANCHÈRE

La commune tient à remercier vivement toutes les personnes qui ont participé à la Réunion de Quartier organisée à la Danchère le 4 avril dernier, ainsi que Lauvitel Lodge pour la mise à disposition des locaux. Ce temps d'échange a permis de recueillir de nombreuses suggestions constructives et de mieux cerner les attentes des riverains. Ces éléments seront pris en compte dans les futurs projets d'aménagement et de stationnement notamment et ont fait émerger une volonté de protéger les sites naturels emblématiques ainsi que les zones d'habitation tout en permettant un tourisme de qualité.

Merci encore pour votre mobilisation et votre engagement pour notre territoire !



5

PREMIÈRE ÉDITION DU CAFÉ CAUSETTE DES AÎNÉS DE LA COMMUNE

Le mardi 25 mars 2025, une douzaine de seniors se sont réunis autour d'un goûter convivial au Café-Musée Chasal Lento, à Mont-de-Lans. Cette rencontre a été l'occasion de (re)découvrir le Musée du patrimoine local et de partager des souvenirs à travers la présentation d'objets d'autrefois : planche à couper le pain, cintre de voyage, pince à sucre... Toutefois, un objet est resté un mystère pour les participants... La réponse sera peut-être dévoilée lors du prochain Café Causette, prévu cet été !

6

INCENDIE PLACE DE L'ALPE DE VENOSC

Le 4 avril 2025, un incendie s'est déclaré dans la Résidence «Muzelle A» située place de l'Alpe Venosc, avant de se propager aux étages supérieurs. Environ 250 personnes, principalement des vacanciers, ont été relogées en urgence dès leur arrivée le jour même autour de 17h. Heureusement, aucun blessé n'est à déplorer. Les pompiers ont rapidement maîtrisé l'incendie, mais les dégâts matériels sont importants. Une enquête est en cours pour déterminer les causes exactes du sinistre. La commune tient à réaffirmer son soutien envers les sinistrés : visiteurs, locaux et socio-professionnels, et reste à leur disposition pour tout accompagnement en cette période difficile.



PROGRAMMATION DU MOIS + DÉBUT JUIN

LES DEUX ALPES :

2/05 - CÉRÉMONIE EN
L'HONNEUR DES SPORTIFS :
PALAIS DES SPORTS

6/06 - JOURNÉE DE
RAMASSAGE DES DÉCHETS

À VENOSC VILLAGE BIBLIOTHÈQUE DE L'ARDOISIÈRE :

19/05 - MMMM ! DE VIRGINIE
KOMANIECKI PROPOSÉ
PAR LE FESTIVAL DES ARTS
DU RÉCIT (RÉSERVÉ AUX
SCOLAIRES)

5/06 - ATELIER D'ÉCRITURE
LES MOTS DU VÉNÉON



Directeur de publication

Stéphane SAUVEBOIS

Rédaction

Commune Les Deux Alpes

Photos

Commune Les Deux Alpes, Luka LEROY

Atelier Verdance, Stéphanie DEBOUT

Photos de couverture

Pyrène DUFFAU

Parution et impression

Avril 2025 - Imprimerie Courand & Associés

Design graphique

Emily MESLI

Commune
les 2 alpes
Mont de Lans - Venosc

Tél. (+33) 4 76 79 24 24
48 avenue de la Muzelle
38860 Les Deux Alpes
www.mairie2alpes.fr

Mairie annexe de Venosc village

Le Courtil, 38520 Venosc

Mairie annexe de Mont de Lans village

Place de la Mairie, 38860 Mont-de-Lans

Commune Les Deux Alpes

@communelesdeuxalpes